

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Causses et Cévennes

Compte-rendu de la réunion du 13.03.2018 de mise en place du Conseil de Développement

Régis BAYLE, Président du PETR, introduit la réunion en remerciant tous les membres pour leur engagement et le fait qu'ils vont fournir un travail bénévole pour construire le projet de territoire. Il rappelle le sens de la loi MAPTAM (loi de Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles votée en janvier 2014 et dans laquelle est apparue le concept de PETR) qui invite à ce que la société civile soit associée à l'élaboration et au suivi des politiques publiques, ceci afin de sortir des pures logiques politiques et faire appel à l'expertise de celles et ceux qui « sont dans la vraie vie ».

Il précise que le PETR et son Conseil de Développement, par définition, ont un peu de mal à trouver leurs places aux côtés des communautés de communes dont les assemblées ont toute légitimité pour agir. Il estime cependant que la possibilité d'auto saisine, en permettant au conseil de développement de se saisir de tout sujet dont il souhaite débattre, lui apporte une réelle marge de manœuvre.

Il propose, afin que le PETR et son Conseil de Développement servent à quelque chose et ne restent pas une coquille vide, de construire un projet de territoire qui tienne compte des projets des 2 communautés de communes tout en répondant aux problèmes et aux demandes des habitants du territoire.

Il pense qu'il faudra aussi faire preuve d'originalité et d'innovation afin de concevoir des projets qui donneront de l'identité au territoire.

Il conclut en invitant les membres du Conseil de développement à avoir la volonté et le courage dans l'innovation qui furent celles des constituants de 1789 en citant Danton « Ayez de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace » pour penser l'avenir du territoire.

Il propose un tour de table des membres du Conseil de développement :

Pascal BOISSON : gérant de l'hébergement touristique et table d'hôte « Le Merlanson » dans la commune de Bez et Esparon. A été longtemps chargé de mission en développement local et consultant en développement durable pour des collectivités locales et s'intéresse donc à double titre au développement de son nouveau territoire d'appartenance.

Bruno MONTET : Président de deux agences de tourisme et de transport « Transcévenol. » et « Ceven'Tour ». Il appartient à une famille présente depuis plusieurs générations sur le territoire du Pays Viganais. Il est adjoint au maire d'Aulas et était suppléant à l'assemblée du PETR mais a souhaité rejoindre les socio-professionnels et a donc démissionné de ce poste. Il souhaite, via le Conseil de développement, contribuer à développer l'ensemble de l'économie du territoire.

Jean Robert TRIAIRE : gérant du camping « Le Val de l'Arre » juste à l'entrée du Vigan. Souhaite participer à l'essor du territoire et estime que le Conseil de Développement peut être le lieu pour le faire.

Eric IMBERT : enseignant chercheur à l'Université de Montpellier tout en habitant la commune d'Arrigas. Il fait donc les allers-retours quotidiens. Est expert en biodiversité et de ce fait membre d'instances auprès du préfet sur ce thème. Pourra s'impliquer dans le Conseil sur les thématiques de l'enseignement supérieur. Il a également des activités locales en étant un des membres organisateurs du Cévennes Trail.

Daniel MARTINEZ : vient de Trèves sans y habiter à temps complet. Jeune retraité EDF ayant été responsable d'exploitation pour la région Languedoc Roussillon. Il est également trésorier de l'épicerie associative de Trèves. N'est pas originaire de la région mais sa femme lui a fait découvrir il y a 40 ans et depuis il y est très attaché. Motivation à s'impliquer pour que d'autres personnes comme lui s'attachent au territoire.

Jean MAZUIR : a décidé de vivre en Cévennes depuis une quinzaine d'années. A été nommé professeur de sport à la cité scolaire il y a 8 ans et est conseiller municipal au Vigan depuis mars 2014. Il s'est engagé au sein du Conseil de Développement pour une autre raison : en tant qu'un des membres fondateurs de l'association André Chamson, il est intimement persuadé qu'il faut « faire quelque chose » avec cette mémoire avec la perspective de créer un sentier André Chamson. Cela pourrait beaucoup apporter au Pays, notamment comme symbole d'union entre les 2 communautés de communes.

Monique TESSIER : vient de Lanuéjols et travaille au Centre de formation de la commune depuis sa création. En est devenue la directrice récemment. S'est toujours intéressée au développement du territoire avec 3 mandats au sein de la commune et de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes. Pense que le Conseil de développement du PETR peut aussi être un lieu pour s'impliquer et faire avancer le territoire.

Nathalie LIRON : présidente du centre social « Loustal » à Saint Jean du Gard dont les actions concernent aussi toute la vallée Borgne et Lasalle. Elle est très motivée sur l'idée de travailler ensemble et faire des actions communes.

Fred BOURGUET : habitant de Lasalle et retraité du Conseil départemental de l'Hérault. A travaillé longtemps avec les élus et ensuite dans des directions liées à l'aménagement du territoire et du tourisme. Est rédacteur du journal local « Le Grillon ». Etant très attaché au territoire et ayant une bonne connaissance des collectivités, il a souhaité s'impliquer pour mettre en valeur les potentialités du territoire.

Maxime MOST : habitant d'Arrigas et géomètre expert sur la zone de Ganges et du Vigan. Son travail lui apporte une assez grande proximité avec les habitants et les communes, ce qui l'a motivé pour s'impliquer dans le Conseil de Développement.

Aurélien JOURNET: travaille avec Maxime MOST et a candidaté en tant que suppléant. Originaire de Valleraugue, son engagement a été motivé par l'envie de voir le patrimoine local prospérer.

Jacques REYMONDON : a travaillé en tant que directeur du Pôle de développement économique du Pays Viganais et est maintenant retraité. Il estime qu'il faudra apprendre à travailler différemment. En effet, l'enjeu est de réussir à faire évoluer les doctrines des

partenaires financiers comme la Région afin que les projets possibles pour le territoire soient soutenus au lieu de continuer à essayer de faire rentrer des projets dans des doctrines inadaptées.

Nicolas CHALENDON : représente la société JIKARY, spécialisée dans l'acquisition d'audience sur le web notamment dans le secteur des jeux vidéos. A développé l'application « viganais.fr » qui a pour objectif de renforcer les liens sociaux et les échanges économiques sur le territoire.

Sylvie PAVLISTA : enseignante depuis 33 ans et directrice de l'école maternelle du Vigan. Est impliquée dans le collectif « Nager toute l'année au Vigan ». A été séduite par le fait que le PETR regroupe 2 communautés de communes. Très attachée au Pays viganais au sens large, elle souhaite par son engagement dans le Conseil de développement, contribuer à contrer les idées négatives qui sont véhiculées sur le territoire, en montrant qu'il peut s'y passer du positif.

Pauline PAGES : habite au Vigan, est membre active d'une association sportive. Travaille à Montpellier et fait aussi les allers-retours quotidiens. Est responsable d'approvisionnements régionaux pour une société privée. Souhaite s'impliquer pour le territoire et apporter notamment sa compétence en gestion de projets.

Frédéric FESQUET : inspecteur de l'éducation nationale, a en charge la circonscription Le Vigan-Sommières qui représente $\frac{1}{4}$ du territoire gardois. Il souhaite porter, au sein du Conseil de développement, l'importance de l'approche éducative dans le développement d'un territoire.

Jean-Pierre LACROIX : a été longtemps enseignant et élu communautaire au Pays viganais. Est à présent Président de l'Office Intercommunal des Sports qui relie des bénévoles et des élus afin de participer à tous les projets sportifs de la Communauté de communes. Souhaite que les 2 communautés de communes travaillent ensemble sur le développement des sports de pleine nature. Considère que le milieu associatif local est extrêmement riche et qu'on ne s'appuie pas assez sur lui.

René RUEUR : est tombé amoureux des Cévennes il y a 20 ans puis s'est installé à Bréau, a été adjoint au maire et élu communautaire pendant plusieurs années. Est actuellement président de l'association qui gère le centre Louis Desfonds à Sallagosse. A été consultant en organisation et a été impliqué dans tous les grands projets pétroliers et énergétiques en Afrique et au Moyen Orient. Il souhaite, par son implication dans le Conseil de développement, faire avancer le territoire.

François PELON : retraité étant revenu dans les Cévennes. A dirigé une agence de développement économique pendant 15 ans. C'est son amour pour les Cévennes qui a justifié son engagement dans le Conseil de développement. Pense qu'il faudra rapidement définir une méthode de travail au sein du Conseil de développement car l'assemblée est nombreuse.

Martine PIALOT : est originaire et vit à l'Espérou depuis 45 ans. Navigue dans tout ce qui est tourisme. Est accompagnatrice de moyenne montagne et très impliquée dans la vie associative du village. Estime qu'il est très important de trouver une dynamique et une

cohésion entre tous les organismes, c'est le sens de son engagement au sein du Conseil de développement.

Eric POUJADE : professeur d'histoire-géographie au Vigan depuis 5 ans, son engagement est motivé par l'envie de voir les jeunes du territoire avoir la possibilité de rester sur place après leurs études. Il estime qu'il y a beaucoup de richesse humaine sur le territoire et qu'il ne manque plus « qu'une petite étincelle pour que la sauce puisse prendre ».

Damien DUSSAULT : président de la coopérative Origine Cévennes, qui commercialise les oignons doux, les pommes et les châtaignes de ses adhérents. La coopérative a un lien très étroit avec le territoire car elle rassemble une centaine de producteurs et joue aussi un rôle de promotion du territoire, avec notamment la fête de la récolte ou les sentiers d'interprétation dans le cadre des Sites Remarquables du Goût. Souhaite porter la voix de l'agriculture au sein du Conseil de développement et défendre les paysages et l'environnement du territoire.

Arnaud MEINARDIE : artisan d'art, menuisier installé à Alzon gérant l'atelier ChaterSen depuis 2006. A créé l'année dernière une société qui œuvre pour le rapprochement entre des designers et des artisans d'art et à ce titre, il a accompagné dans le cadre d'un projet porté par la Communauté de communes du Pays viganais, 4 artisans locaux de la filière bois qui ont collaboré avec 4 designers de la région de Montpellier. Son engagement résulte de son attachement au territoire, à la filière bois et au fait qu'il porte un projet de centre de formation et d'atelier partagé sur le territoire.

Laurent GOUARDES : s'occupe professionnellement de visibilité et développement d'équipes artistiques. Est ici au titre de membre de la Filature du Mazel, lieu de fabrique artistique et culturelle qui a vocation à devenir ce qu'on appelle un tiers-lieu (lieu de travail partagé). Attaché à la notion de projet de territoire, il pourra apporter son expérience en méthodologie et en animation afin de faire ressortir de l'intelligence collective.

Max FROMENTIN : retraité à Saumane. A des gîtes, et en tant qu'ambassadeur UNESCO, fait visiter sa maison qui a 400 ans d'âge. Professionnellement, il a suivi l'évolution du département du Gard en tant que chargé de mission auprès du Préfet et il a vu s'écrouler beaucoup de secteurs (mines, cuir, textile). Ses motivations pour s'engager ont trait à l'intercommunalité. Il est admiratif de l'initiative de communes du territoire qui souhaitent fusionner, car cela lui semble indispensable.

Bernard GUISET : originaire de Dourbies, retraité s'étant réinstallé dans son village d'origine. Est intéressé par la création et la transmission d'entreprises en raison de son expérience professionnelle dans un grand groupe alimentaire à forme coopérative, où il était en charge de ses questions. Est entré au conseil municipal de la commune de Dourbies et a eu l'occasion d'accompagner une structure touristique en difficulté en raison d'un modèle économique qui était en train de s'essouffler. Il souhaite contribuer à ces questions sur le territoire en cherchant des solutions pour réussir à faire fonctionner ces structures grâce à une autre modèle économique.

Muriel BALEMBOIS : gère en famille Randals Bisons avec l'élevage et la commercialisation en vente directe de bisons et de vaches de race Angus. Depuis 1994, l'exploitation s'est tournée vers le tourisme avec une ferme auberge, des chambres d'hôtes, des visites de l'exploitation ainsi que des stages d'équitation western. Est présidente de l'Office du

Tourisme intercommunal Mont Aigoual Causses Cévennes qui représente tout le territoire de la communauté de communes. Est également Présidente d'une crèche parentale à Lanuéjols. Est sensibilisée à l'agriculture, aux services en milieu rural et est passionnée de tourisme. C'est selon elle, la principale source de développement économique du territoire.

Maryline BERTRAND : directrice de l'Office du Tourisme Mont Aigoual Causse Cévennes. Pense qu'il faut travailler de manière transversale au sein du PETR en raison des liens et des impacts qu'ont les activités les unes avec les autres. Selon elle, c'est sur l'attractivité globale du territoire qu'il faut travailler et pas seulement touristique.

Régis BAYLE propose ensuite d'échanger sur le mode de fonctionnement du Conseil de développement et sur les étapes à mettre en place pour construire le projet de territoire. Après discussion, voici les éléments qui sont retenus :

Fonctionnement : en plénière puis organisation par petit groupe grâce à des techniques d'animation appropriées afin de maintenir 2 objectifs, transversalité et efficacité.

1^{ère} étape : état des lieux chiffré et mise en partage du diagnostic en n'oubliant pas de travailler sur le « ressenti » du territoire

Etapas suivantes :

- Séances de créativité avec approfondissement des thèmes proposés en sous-groupe ;
- Analyse des réussites et des échecs pour en tirer des enseignements ;
- Elaborer un projet qui soit la feuille de route du territoire mais qui soit également lisible d'un point de vue plus « administratif », pour les financeurs.

La réunion se poursuit par la description de enjeux du territoire, tels qu'ils ont été identifiés en réunion publique et à partir d'éléments statistiques (voir diaporama ci-joint).

La séance se termine à 20h30. Les membres du Conseil de développement seront conviés à une première séance de travail au début du mois d'Avril.